

Guéret le 26 juin 2019

Dispositif de gestion du plan départemental canicule.

Suite au déclenchement du niveau 3 du plan départemental canicule, Madame la Préfète de la Creuse précise les actions menées dès lundi 24 juin.

Cet épisode caniculaire intense et soudain, pourrait se prolonger jusqu'en milieu de semaine prochaine avec un pic de température particulièrement élevé (y compris la nuit) pouvant aller jusqu'à 39° jusqu'à samedi.

Les services de l'État (ARS, DDT, DDCSPP, DDFIP, UD DIRECCTE...) sont mobilisés, chacun dans leur domaine, pour prévenir et limiter les effets sanitaires dus à ces fortes chaleurs.

Dans ce cadre, Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse, a décidé de déclencher une série de mesures qui seront déployées par les services de l'État, singulièrement en direction des publics les plus fragiles. Elles concerneront notamment :

- la sensibilisation dès à présent de l'ensemble des établissements de santé et notamment des établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- la remontée quotidienne du système de santé sur l'évolution de la prise en charge médicale des personnes vulnérables ;
- l'information préventive des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives mais aussi des entreprises et des organisations professionnelles ;
- la mobilisation des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement ou intervenant dans le dispositif de veille sociale ;
- la mobilisation des maires et des associations pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- la sensibilisation de la maraude mise en place sur le territoire de la ville de Guéret, lors de ses tournées quotidiennes en fin de journée et le week-end ;
- la communication sur les mesures préventives à destination du grand public.

Par ailleurs, le Comité d'accueil Creusois a d'ores et déjà ouvert l'accueil de jour (de 9h30 à 16h30), rue de Londres à Guéret, pour inviter les sans-domicile fixe à venir se désaltérer et se rafraîchir.

Des places supplémentaires d'hébergement seront spécialement ouvertes à destination des populations vulnérables à la rue. Elles s'ajouteront en fonction des besoins identifiés au dispositif pérenne d'hébergement.

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59 68
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Madame la Préfète rappelle les consignes de vigilance pour l'organisation d'événements festifs et sportifs programmés à l'extérieur et combien il est important que **toute personne en situation de détresse** dans l'espace public soit **signalée au 115**.

Chacun doit-être très vigilant et respecter les conseils de prévention pour se protéger de la chaleur, en cas de malaise appelez les secours en composant le **15** ou le **112**.

Plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66

(appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h)